



Procès-verbal de la troisième assemblée ordinaire de l'année 2021 du conseil d'administration du Conseil de quartier Saint-Roch, tenue le jeudi 25 mars 2021, à 18h30, en ligne sur la plateforme Zoom.

PRÉSENCES

Mmes	Véronique Chabot	Trésorière (2021)
	Lise Côté Comeau	Administratrice (2022)
	Frédérique Lavoie	Présidente (2021)
MM.	Louis-Charles Beaudoin-Lacroix	Administrateur (2022)
	Louis-H. Campagna	Administrateur (2021)
	Pierre Maheux	Secrétaire (2021)
	Philippe Morissette	Administrateur (2021)

AUTRES PRÉSENCES

Mme	Pascale Laliberté	Secrétaire de rédaction
MM.	Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal (membre non-votant)
	Daniel Leclerc	Ville de Québec, conseiller en consultations publiques

ABSENCE

	Matthieu Bussière	Administrateur (2021)
--	-------------------	-----------------------

Outre les noms mentionnés ci-dessus, 18 personnes assistaient à l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

21-03-01	Ouverture de l'assemblée	18 h 35
21-03-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	18 h 36
21-03-03	Présences des administrateurs, conseiller et soutien	18 h 37
21-03-04	Adoption du procès-verbal du 28 janvier 2021	18 h 38
21-03-05	Demande d'opinion – Stationnement de l'hôtel Best Western	18 h 40
21-03-06	Trésorerie <ul style="list-style-type: none">• Chèque à émettre – secrétaire de rédaction• Chèques à émettre – projet Café réparation• Chèque à émettre – projet du jardin éducatif• Demande de budget d'initiative – diagnostic mobilité St-Roch• Demande de commandite à l'Engrenage – Activité cabane à sucre	19 h 10
21-03-07	Suivi du projet – Café réparation (Laurent Métais)	19 h 30
21-03-08	Suivi du projet – Jardin (Yves Desmarais)	19 h 50
21-03-09	Période d'interaction avec le conseiller municipal	20 h 10
21-03-10	Mention des correspondances et représentations passées <ul style="list-style-type: none">• Correspondance - Lancement de la consultation pour la stratégie de développement durable - 25 février• Correspondance - Demande d'appui à l'Engrenage Saint-Roch (Parvis convivial) - 2 mars• Représentation - Séance d'information sur les cartes limites de vitesse - 3 mars• Correspondance - Demande de dérogation mineure (avis public) - 4 mars• Correspondance - Nouvelles de la Table Citoyenne Littoral Est - 6 mars• Représentation - Assemblée virtuelle sur le tramway - 9 mars• Correspondance - Obtention subvention pour projet en sécurité routière - 9 mars• Correspondance - Résultat du sondage 2020 pour les chemins d'écoliers - 9 mars• Correspondance - Demande de soutien financier (Engrenage) - 17 mars• Représentation - Plan de mise en valeur des rivières - 22 mars• Représentation - Consultation pour le réaménagement d'un espace public situé à l'intersection des rues du Pont et de la Salle - 24 mars	20 h 35
21-03-11	Enjeux ponctuels et comités <ul style="list-style-type: none">• Comité itinérance• Consultation pour le Plan de mise en valeur des rivières (22 mars)• Consultations pour le réaménagement d'un espace public situé à l'intersection des rues du Pont et de la Salle (24 et 29 mars)• Table Vélo• Projet de Parvis convivial - appui du CQ	20 h 45
21-03-12	Questions et commentaires du public	21 h 10
21-03-13	Varia	21 h 25
21-03-14	Levée de l'assemblée <i>*Les heures indiquées varient</i>	21 h 30

21-03-1 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée du Conseil de quartier Saint-Roch (CQSR) débute à 18h40. La présidente mentionne que la rencontre est enregistrée.

21-03-2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION CA21-03-21

SUR PROPOSITION DE Mme Frédérique Lavoie DUMENT APPUYÉE PAR M. Pierre Maheux, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la troisième assemblée ordinaire du 25 mars 2021 du Conseil de quartier Saint-Roch.

Adopté.

21-03-3 Présences des administrateurs, conseillers et soutien

21-03-4 Adoption du procès-verbal du 28 janvier 2021

RÉSOLUTION CA21-03-22

SUR PROPOSITION DE M. Philippe Morrissette DUMENT APPUYÉE PAR M. Louis-H. Campagna, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 février 2021 du conseil d'administration du Conseil de quartier Saint-Roch.

Adopté.

21-03-5 Demande d'opinion – Stationnement de l'hôtel Best Western

Monsieur Sergio Avellan, urbaniste à la Ville de Québec a présenté au CQSR la demande de modification du règlement d'urbanisme pour une permission d'utilisation temporaire pour l'utilisation d'un stationnement par l'hôtel Best Western entre la rue De La Salle et la rue du Roi. C'est une demande de permission temporaire de 5 ans. L'ensemble des détails concernant la demande est disponible en ligne à l'adresse suivante :

<https://participationcitoyenne.ville.quebec.qc.ca/stationnement-hotel-best-western-rca1vq426>

Il est également possible de participer à la consultation publique sur le sujet à partir du même lien internet jusqu'au 7 avril 2021.

Monsieur André Huot, le propriétaire de l'hôtel, partage plus d'informations concernant la demande. Il indique notamment que les travaux qui ont cours à la Bibliothèque Gabrielle-Roy et qui débiteront sous peu pour l'aménagement du tramway rendent difficile la tâche de bien soigner les clients de l'établissement. Un porche temporaire sera aménagé dans le stationnement temporaire pour faciliter le tout. Monsieur Huot ajoute que trois façades de l'édifice du Best Western vont être restaurées pour assurer un entretien propre et intégré au quartier. De plus, des stationnements souterrains seront construits prochainement pour concorder avec les travaux réalisés dans le secteur.

Le conseiller municipal indique que c'est une situation particulière dans un contexte particulier. Il appuie la demande.

Les échanges entre les citoyens, les administrateurs du CQSR, le propriétaire de l'hôtel Best Western et la Ville de Québec sont consignés dans le rapport d'opinion produit par la Ville disponible en annexe du présent procès-verbal.

Suite à la présentation, les administrateurs votent sur la demande d'utilisation temporaire pour l'utilisation d'un stationnement. Les options soumises au vote sont les suivantes :

Option A – Statu quo, soit recommander au conseil d'arrondissement de refuser la demande.

Option B – Accepter la demande, soit recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification.

Option C – En échange de la permission d'utilisation de 5 ans, que la Ville négocie avec le propriétaire pour obtenir un avantage raisonnable pour la communauté (aménagement urbain, œuvre d'art, ou végétalisation).

Les résultats du vote sont les suivants :

Option	Nombre de votes
A.	0
B.	4
C.	4 (dont la présidente, vote prépondérant ¹)
Abstention	0
Total	8

21-03-6 Trésorerie

- Chèques à émettre

RÉSOLUTION CA21-03-23

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot DÛMENT APPUYÉE PAR M. Louis-H. Campagna, IL EST RÉSOLU de payer un montant de 105\$ à Pascale Laliberté pour le procès-verbal du 28 mars 2021 sur dépôt de ce document complété.

Adopté.

M. Louis-H. Campagna dénonce son intérêt concernant la résolution suivante ; il est membre de l'atelier coopératif La Patente ; il ne participe ni à la délibération, ni au vote sur cette résolution.

¹ [R.R.V.Q. CHAPITRE F-1](#), art. 100.

RÉSOLUTION CA21-03-24

CONSIDÉRANT le dépôt du bilan du projet et des pièces justificatives lors de l'assemblée publique du 25 mars par M. Laurent Métais;

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot DUMENT APPUYÉE PAR M. Matthieu Bussière, IL EST RÉSOLU de rembourser un montant de 1039\$ à Laurent Métais pour le versement final du projet d'initiative du café réparation.

Adopté.

RÉSOLUTION CA21-03-25

CONSIDÉRANT le dépôt du projet et des pièces justificatives lors de l'assemblée publique du 25 mars 2021 par M. Jean-Yves Desmarais ;

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot DUMENT APPUYÉE PAR M. Pierre Maheux, IL EST RÉSOLU de rembourser un montant de 341\$ à L'Engrenage pour le versement final du projet d'initiative de jardinage à l'école des Berges.

Adopté.

- Demande d'un budget d'initiative pour diagnostic de mobilité

Le CQSR souhaite engager les services d'Accès Transports Viables pour obtenir un diagnostic de la mobilité dans le quartier Saint-Roch. Si c'est possible, le CQSR aimerait présenter les résultats du diagnostic à l'AGA du mois d'avril 2021.

Les services d'Accès Transports Viables sont admissibles aux dépenses du budget de fonctionnement. La résolution prise lors de l'assemblée ordinaire est donc une annonce de dépense. La Ville propose ainsi d'engendrer les frais et de les ajouter aux états de compte au mois de juin pour un remboursement des dépenses à l'automne.

RÉSOLUTION CA21-03-26

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot DUMENT APPUYÉE PAR M. Pierre Maheux, IL EST RÉSOLU que le CQSR engage un montant de 300\$ pour un projet d'initiative visant à mandater l'organisme Accès Transports Viables pour dresser un portrait de la mobilité dans le quartier Saint-Roch à partir de l'enquête Origine-destination, des données d'impact de la crise sanitaire sur les déplacements automobiles et actifs au centre-ville et d'autres sources pertinentes d'information nous aidant à mieux comprendre le contexte spécifique de la mobilité dans notre quartier et à présenter le tout lors d'une assemblée publique du CQSR.

Adopté.

- Demande de budget d'initiative pour projet Cabane à sucre

Le projet Cabane à sucre présenté par l'Engrenage a lieu le 4 avril 2021 et consistera à

faire une distribution alimentaire dans différents endroits du quartier. En raison des circonstances liées à la crise sanitaire, la diffusion de l'évènement est faite par bouche-à-oreille pour gérer le nombre de personnes qui se présentent. La demande est faite pour remplacer la demande de budget d'initiative qui avait été adoptée à l'assemblée publique du mois d'août 2020 liée à une activité de mixité sociale organisée par l'Engrenage.

RÉSOLUTION CA21-03-27

CONSIDÉRANT le montant de 300\$ en budget d'initiative accordé à l'Engrenage lors de l'assemblée publique du 27 août 2020 pour une activité de mixité sociale (fête des voisins) en partenariat avec le CQSR prévue le 26 septembre 2020 (résolution CA20-04-45);

CONSIDÉRANT QUE le resserrement des mesures sanitaires entre le moment de l'octroi de l'argent et le jour de l'activité a forcé les organisateurs à reporter celle-ci à plus tard;

CONSIDÉRANT QUE le CQSR et l'Engrenage ont convenu ensemble de maintenir l'engagement à réaliser l'activité à une date ultérieure et de maintenir la participation financière du CQSR;

CONSIDÉRANT QUE la ville, par l'entremise de M. Daniel Leclerc, a demandé au CQSR d'avancer ce 300\$ en budget d'initiative avec l'argent de son budget de fonctionnement et que cette somme serait remboursée sur demande en fin d'année financière s'il manquait d'argent dans le budget de fonctionnement;

CONSIDÉRANT QUE les mesures sanitaires sont maintenant desserrées, permettant à l'Engrenage de tenir l'activité le 3 avril 2021;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de mixité sociale et la distribution de produits alimentaires lors de l'activité sont les mêmes et que le nom de l'activité est modifié car ça tombe dans la période des sucres;

CONSIDÉRANT QUE l'activité répond aux points 3.1, 3.3 et 4.9 du Plan d'action 2020-2022 du CQSR, soit:

- Soutenir les initiatives oeuvrant pour la sécurité alimentaire;
- Favoriser la mixité sociale pour une vie de quartier inclusive;
- Entretenir des liens avec les organismes du quartier;

CONSIDÉRANT qu'un bilan de l'activité sera présenté à l'assemblée publique du CQSR;

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot DUMENT APPUYÉE PAR M. Matthieu Bussièrre, IL EST RÉSOLU que le CQSR réitère la subvention d'initiative accordée en août 2020 à même son budget de fonctionnement et paye 300\$ à l'Engrenage pour participer à l'activité de cabane à sucre.

Adopté.

21-03-7 Suivi de projet – Café réparation (Laurent Métais)

Monsieur Laurent Métais a présenté les activités récentes du Café réparation en lien avec le projet d'initiative financé par le CQSR. À l'origine, le Café réparation devait être un événement regroupant entre 100 et 150 personnes ainsi qu'une trentaine de bénévoles au centre communautaire Jacques-Cartier. Les participants allaient apprendre à réparer des objets d'usage quotidien. Le financement reçu a permis d'acheter deux imprimantes 3D pour l'impression de pièces ainsi qu'une trousse *I-fix it*. Cela s'inscrivait dans une démarche collaborative et communautaire dans laquelle l'apprentissage entre personnes est mis de l'avant.

Dû à la crise sanitaire, l'événement n'a pas eu lieu et le Café réparation est retourné à l'atelier coopératif la Patente avec un comptoir de réparation. Il y a deux bénévoles sur place une fois par semaine. Sur le long terme, l'équipe du Café réparation aimerait que ce soit un service mobile. L'équipe souhaiterait aussi relancer l'événement après la pandémie.

21-03-8 Suivi de projet – Jardin (Yves Desmarais)

Monsieur Yves Desmarais a mené le projet de jardins communautaires près de l'École des Berges ainsi que le lancement d'un service d'équipement de jardinage mobile. Des dépenses de 6000\$ ont été engagées pour mener le projet.

Les dépenses et les acquisitions en équipement se sont faites en cinq créneaux :

- Semis et micro-pousse : étagères mobiles sur roues avec lumières LED. Équipement hors-saison.
- Bacs sur roue avec double-fonds avec géotextile pour absorber l'eau. Prêts pour plantation.
- 8 mini-systèmes d'étagères d'équipements hydroponiques. Équipement pour le prêt ou pour faire des formations. Six ménages dans le quartier les ont utilisés.
- Étagères hydroponiques mobiles : réalisées sur-mesure.
- Formation et gestion

Le système est maintenant fonctionnel, mais le déploiement a été plus lent à cause de la crise sanitaire.

21-03-9 Période d'interaction avec le conseiller municipal

- Changement des limites de vitesse dans le quartier :

Les artères ci-dessous passent aux vitesses suivantes :

- 50 km/h : Autoroute Laurentienne ; Dorchester, Avenue Simon Napoléon-Parent ; de la Couronne ; Charest Est.
- 40 km/h : Boulevard Langelier ; une section de Pointe-aux-lièvres ; rue Saint-Anselme, rue Saint-Vallier.
- 30 km/h : sur l'ensemble des rues résidentielles ; rue du Prince-Édouard, rue du Pont.

Une citoyenne est très déçue de constater qu'un tronçon de rue du Prince-Édouard reste à 50 km/h. Le conseiller municipal lui indique que les ingénieurs ont statué que la configuration de la rue ne permet pas d'imposer une vitesse plus basse. Une autre citoyenne ajoute que c'est absurde de laisser un tronçon de 20m à 50km/h dans une zone à 30km/h. Elle indique que c'est le seul accès pour se rendre au parc près de l'école des Berges et que beaucoup de familles utilisent cette route.

Un administrateur remarque que la limite de vitesse des rues dans le secteur de la Pointe-aux-Lièvres est passée à 30 km/h alors que les artères ont le même genre de configuration que celle de la rue du Prince-Édouard. Cela signifie donc que les ingénieurs pourraient probablement analyser des options pour permettre la limite de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble de la rue du Prince-Édouard.

Un autre administrateur s'informe alors de la possibilité d'inviter un ingénieur de la Ville pour répondre aux questions techniques du CQSR. Le conseiller municipal indique qu'il est possible de le faire avec une résolution.

RÉSOLUTION CA21-03-28

SUR PROPOSITION DE Madame Frédérique Lavoie DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Véronique Chabot, IL EST RÉSOLU QUE le CQSR demande à la Ville de Québec qu'un représentant du Service du transport de la mobilité intelligente vienne présenter les changements de limites de vitesse dans le quartier et répondre aux questions des administrateurs.

Adopté.

- Enjeux de vivre ensemble autour de Lauberivière et du Projet L.U.N.E

Des mesures appropriées sont en train d'être prises pour améliorer la situation. Des rencontres de voisinage seront organisées prochainement par l'administration de Lauberivière.

Un administrateur indique qu'il est possible de se procurer gratuitement des trousse de naloxone dans les pharmacies.

Le lien web suivant explique l'utilisation de la naloxone :

<https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/alcool-drogues-jeu/secourir-une-personne-en-possible-surdose-d-opioides/>

Le lien web suivant permet de trouver les lieux où des trousse sont disponibles gratuitement :

<https://sante.gouv.qc.ca/repertoire-ressources/naloxone/>

- Question d'une citoyenne : est-ce qu'il va y avoir plus de sécurité dans le secteur de Lauberivière ? Il y a des gens agressifs. Il faudrait que la surveillance soit 24h/24. On pensait que le projet serait mieux encadré. Ce serait plaisant si la qualité de vie reste belle pour tout le monde.

Réponse du conseiller municipal : L'éclairage de rue a été augmenté. Le nettoyage des rues est fait quotidiennement. La police organise une escouade spécialisée pour gérer les environs.

- Question d'un citoyen : est-ce que le terre-plein près de Lauberivière va être réaménagé ?

Réponse du conseiller municipal : des trottoirs seront aménagés cet été pour favoriser la circulation piétonne dans le secteur et que ce soit sécuritaire pour tous.

- Question d'un citoyen : est-ce qu'il y a des mesures qui sont planifiées pour que le terre-plein ne devienne pas un point de rassemblement ?

Réponse du conseiller municipal : c'est un enjeu que le conseiller municipal prend très au sérieux. Cela fait deux ans qu'il demande l'aménagement d'un parc urbain à cet endroit au conseil municipal. La demande n'a pas encore abouti.

- Début des travaux dans le quartier Saint-Roch

Le conseiller municipal partage des informations sur le début des travaux préparatoires à l'implantation du tramway dans le quartier Saint-Roch. Les points couverts portaient sur les sujets suivants :

- Réaménagement de la rue Dorchester et impacts sur la circulation.
- Impacts sur la circulation et réaménagement des voies de transit.
- Échéancier et séquence des travaux: mai à septembre 2021.
- Aménagement paysager dans le secteur : abattage nécessaire et plantation d'arbres. Un gain de 100 arbres dans le quartier.
- Impact sur les rues du secteur : les réseaux techniques urbains seront déplacés à certains endroits.
- Déplacements actifs sécurisés.
- Organisation de séances virtuelles d'information pour partager l'ensemble des changements dans le quartier.
- Ouverture d'un bureau d'information sur la rue Dorchester pour maintenir un contact constant avec la population et répondre de façon proactive aux enjeux qui pourraient survenir.
- Stationnement sur rue : 30 espaces seront retirés
- Commerçants :
 - o Une compensation financière possible de 30 000\$ pour 139 commerçants.
 - o Les commerces resteront ouverts durant les travaux.
 - o Les travaux sur la rue du Parvis et la rue Saint-Joseph sont prévus du mois d'octobre à novembre. Le conseiller municipal a demandé à ce qu'il n'y ait pas de travaux en décembre pour aider durant la période des Fêtes.

L'information complète peut être consultée sur les pages web suivantes :

- https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/travaux_entretien_rues/travaux-rue-dorchester.aspx

- https://reseaustructurant.info/docs/Chantiers-Saint-Roch_Pr%C3%A9sentation-g%C3%A9n%C3%A9rale.pdf

- Question d'une citoyenne : est-il prévu d'enfouir les réseaux d'utilité publique (électricité, télécommunications, etc.)?

Réponse du conseiller municipal : je ne peux pas vous préciser quel réseau exactement

sera enfoui ou déplacé.

- Question d'une citoyenne : où est-ce que les voitures pourront tourner si on ne peut ni tourner à gauche sur Boulevard Charest ni sur Saint-Joseph entre 6h et 18h les jours de semaine ?

Réponse du conseiller municipal : la rue Saint-Joseph va changer de sens. Dorchester sera aménagé pour être une entrée et une sortie pour la haute-ville. C'est la proposition faite par les ingénieurs.

- Question d'une citoyenne : est-ce qu'on peut réaménager Dorchester pour favoriser des limites de vitesse plus basses ?

Réponse du conseiller municipal : si le tramway est populaire et qu'il y a une réduction significative de l'usage de la voiture, rien n'empêche qu'à terme on puisse réduire le nombre de voies de circulation. Il y a des composantes d'ingénierie à la question, mais si ce n'était qu'une question politique, le conseiller municipal souhaiterait aussi abaisser la limite de vitesse dans le secteur.

- Question d'une citoyenne : est-ce qu'on peut explorer l'option de feux piétons qui soient non-exclusifs ou partagés ?

Réponse du conseiller municipal : c'est une option qu'aimerait prôner le conseiller municipal, mais les feux piétons non-exclusifs sont moins favorables pour les personnes à mobilité réduite.

- Question d'une citoyenne : y aura-t-il des feux prioritaires pour tourner à gauche sur Dorchester?

Réponse du conseiller municipal : le conseiller municipal ne sait pas, mais la conseillère en communication à la Ville de Québec a pris en note la question pour pouvoir clarifier la question.

- Question d'un citoyen : qu'est-ce qui se passe avec le petit pont à la Pointe-aux-Lièvres?

Réponse du conseiller municipal : c'est une réfection d'infrastructure.

- Question d'un citoyen : avons-nous pu obtenir l'information sur la qualification de la place du Parvis ?

Réponse du conseiller municipal : la place du Parvis est présentement considérée comme une place publique.

- Question d'une citoyenne : serait-il possible d'inspecter les puisards dans le quartier Saint-Roch ?

Réponse du conseiller municipal : il faut le notifier au service 311 pour que la Ville de Québec puisse inspecter les puisards rapidement.

21-03-10 Mention des correspondances et représentations passées

- Correspondance - Lancement de la consultation pour la stratégie de développement durable - 25 février
- Correspondance - Demande d'appui à l'Engrenage Saint-Roch (Parvis convivial) - 2 mars
- Représentation - Séance d'information sur les cartes limites de vitesse - 3 mars

- Correspondance - Demande de dérogation mineure (avis public) - 4 mars
- Correspondance - Nouvelles de la Table Citoyenne Littoral Est - 6 mars
- Représentation - Assemblée virtuelle sur le tramway - 9 mars
- Correspondance - Obtention subvention pour projet en sécurité routière - 9 mars
- Correspondance - Résultat du sondage 2020 pour les chemins d'écoliers - 9 mars
- Correspondance - Demande de soutien financier (Engrenage) - 17 mars
- Correspondance - Commentaire d'une citoyenne - Projet L.U.N.E - 19 mars
- Représentation - Plan de mise en valeur des rivières - 22 mars
- Représentation - Consultation pour le réaménagement d'un espace public situé à l'intersection des rues du Pont et de la Salle - 24 mars
- Correspondance - Invitation à une séance d'information sur les chantiers dans Saint-Roch - 25 mars

21-03-11 Enjeux ponctuels et comités

- Comité itinérance

Le comité itinérance s'est réuni à une reprise au mois de mars. Le comité aimerait trouver un organisme pour être porteur d'un projet de «bibliothèque vivante», que le conseil de quartier pourrait appuyer financièrement.

Il y a une volonté du CQSR de maintenir à l'ordre du jour un point récurrent "Préoccupations des organismes", et que l'Engrenage soit porteur des préoccupations des organismes du quartier. L'Engrenage perçoit toutefois ce mandat comme étant trop important pour en être le seul porteur.

Il n'y a pas de prochaine rencontre prévue pour le comité itinérance.

Une proposition est faite pour que le CQSR demande une présence policière accrue pour répondre aux préoccupations des citoyens suite à du vandalisme et d'autres comportements dérangeants observés autour du secteur Lauberivière et du projet L.U.N.E. Certains administrateurs émettent des réserves quant à l'efficacité de cette solution et souhaitent laisser Lauberivière mener ses opérations auprès des citoyens avant de faire toute demande auprès du service de police, de peur que cela n'aggrave la problématique. Le travail des organismes qui œuvrent auprès des populations itinérantes et marginalisées est également mentionné.

Un citoyen spécifie que la demande n'est pas d'avoir une présence policière excessive dans le secteur, mais bien de constater les limites des organismes communautaires et la nécessité de prôner une intervention mixte.

RÉSOLUTION CA21-03-29

Sur proposition de Louis-H. Campagna, appuyé par Véronique Chabot, il est résolu que le CQSR

- prend acte des préoccupations citoyennes et des gens d'affaires concernant la

mixité sociale dans le quartier, notamment dans les secteurs de Lauberivière et du Projet L.U.N.E;

- sollicite la collaboration du «comité de bon voisinage» opéré par Lauberivière dans ce dossier;
- revienne avec une réflexion qui sera rendue publique sur comment on peut solliciter les ressources existantes dans le quartier.

Adopté.

- Projet de Parvis convivial – appui du CQSR

RÉSOLUTION CA21-03-30

SUR PROPOSITION DE Mme Frédérique Lavoie APPUYÉE PAR Mme Véronique Chabot, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Roch appuie le projet d'aménagement du Parvis de St-Roch soumis par la Table de quartier l'Engrenage Saint-Roch dans le cadre de l'appel de projet de l'Initiative canadienne pour des Collectivités en santé.

Adopté.

21-03-12 Questions du public

21-03-13 Varia

21-03-14 Levée de l'assemblée

L'assemblée ordinaire est levée à 22h06.